Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable tenue le 1er septembre 2026, à 11 h à la salle du conseil du centre administratif de la MRC situé au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville.

Sont présents :

M. Gervais Pellerin, préfet, maire d'Inverness
M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de Notre-Dame-de-Lourdes
M. Marc Morin, maire de Plessisville
M. Raphaël Guérard, maire de Princeville
M. Donald Lamontagne, maire de Saint-Pierre-Baptiste.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint
Mme Martine Chaput, technicienne au greffe et adjointe à la direction générale.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 11 août 2026 – Procès-verbal – Approbation
5. Finances – Liste des prévisions et des ratifications de dépenses – Approbation
6. Administration et développement du territoire
 - 6.1 Cégep de Victoriaville – Demande de soutien financier au projet de Centre sportif Boralex – Confirmation
 - 6.2 Fonds régions et ruralité - Volet 3 – Offre de service d'accompagnement – Approbation
7. Ressources humaines
 - 7.1 Mouvement de personnel – Rapport du directeur général – Approbation
8. Aménagement du territoire
 - 8.1 Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec – Demande de soutien financier – Autorisation
9. Correspondance – Documents déposés
 - 9.1 MRC des Maskoutains – Déclaration d'engagement à la civilité et condamnation de l'intimidation envers les élus
 - 9.2 Festival du bœuf d'Inverness – Invitation
 - 9.3 Centre d'interprétation de la canneberge – Soirée Rouge – Invitation
 - 9.4 Musée du Bronze d'Inverness – Remerciement
 - 9.5 Musée du Bronze d'Inverness – Lancement du catalogue de MAJ Fortier et célébration de l'agrément du Musée
10. Divers
11. Période de questions
12. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le préfet, M. Gervais Pellerin, procède à l'ouverture de la séance à 11 h 05.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2026-09-087 Sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2026-09-088 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Marc Morin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en ajoutant cependant le point suivant :

10.1 Entente sectorielle de développement économique – Formation aux entreprises – Offre de service – Approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 11 août 2026 – Procès-verbal – Approbation

CA-2026-09-089 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 11 août 2026;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Raphaël Guérard, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2026 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Finances – Liste des prévisions et des ratifications de dépenses – Approbation

CA-2026-09-090 ATTENDU la liste des prévisions et des ratifications de dépenses soumise aux membres du comité administratif;

ATTENDU les prévisions de dépenses d'une somme de 30 433,50 $;

ATTENDU les ratifications de dépenses d'une somme de 18 550,63 $;

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier certifie qu'il dispose des crédits suffisants pour payer ces dépenses;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

D'APPROUVER la liste des prévisions et des ratifications de dépenses soumise au comité administratif le 1er septembre 2026 totalisant 48 984,13 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Administration et développement du territoire

6.1 Cégep de Victoriaville – Demande de soutien financier au projet de Centre sportif Boralex – Confirmation

CA-2026-09-091 ATTENDU le projet de modernisation et d'agrandissement des infrastructures sportives du Cégep de Victoriaville, soit le Centre sportif Boralex;

ATTENDU QUE le 19 août 2026, le directeur général du Cégep de Victoriaville a présenté aux membres du conseil de la MRC une demande de soutien financier à la MRC de L'Érable pour la réalisation de ce projet;

ATTENDU QUE ce projet est porteur et mobilisateur pour l'ensemble de la communauté et qu'il contribue à l'atteinte des objectifs de la planification stratégique du Cégep, notamment en matière d'accessibilité à l'enseignement supérieur et de développement durable dans la région;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable souhaite soutenir ce projet dans le cadre de la campagne majeure de financement du Cégep de Victoriaville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

DE CONFIRMER un soutien financier total de 25 000 $ à la Fondation du Cégep de Victoriaville pour la réalisation du projet de modernisation et d'agrandissement des infrastructures sportives du Cégep, soit le Centre sportif Boralex, lequel sera versé selon l'échéancier suivant :

- 2026 : 5 000 $
- 2027 : 5 000 $
- 2028 : 5 000 $
- 2029 : 5 000 $
- 2030 : 5 000 $

D'AUTORISER le paiement de la contribution prévue pour l'année 2026 à même les activités financières de l'année courante – Administration;

DE PRÉVOIR l'inscription des contributions annuelles de 5 000 $ pour les années 2027 à 2030 lors de l'élaboration des prévisions budgétaires correspondantes;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Fonds régions et ruralité - Volet 3 – Offre de service d'accompagnement – Approbation

CA-2026-09-092 ATTENDU la résolution numéro 2022-05-140 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 18 mai 2022 autorisant notamment le dépôt du projet Signature de la MRC dans le cadre du volet 3 du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE le projet Signature de la MRC concerne les quatre équipements régionaux de loisirs, soit le Centre aquatique régional de L'Érable, le Parc linéaire des Bois-Francs, le Parc régional des Grandes-Coulées et le Mont Apic;

ATTENDU QUE dans la continuité du travail réalisé au cours des dernières années, la MRC souhaite poursuivre le mandat d'accompagnement débuté en 2024 avec le comité des supralocaux;

ATTENDU l'offre de service d'accompagnement soumise par Simon Houle, consultant, pour une banque de 73,5 heures, visant notamment à poursuivre sa présence aux réunions des conseils d'administration des organisations supralocales et assurer les liens et les suivis appropriés auprès de la direction générale de la MRC;

ATTENDU QUE les membres du comité Signature de la MRC recommandent l'approbation de cette offre de service;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Raphaël Guérard, il est résolu :

D'APPROUVER l'offre de service sous forme de banque d'heures soumise le 11 août 2026 par Simon Houle, consultant, au montant estimé à 12 127,50 $, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières – Développement économique (FRR-Volet 3 « Signature innovation »);

D'AUTORISER le directeur général de la MRC, à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Ressources humaines

7.1 Mouvement de personnel – Rapport du directeur général – Approbation

CA-2026-09-093 ATTENDU le rapport présenté par le directeur général exposant les décisions prises concernant la gestion des ressources humaines au sein de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPROUVER le rapport du directeur général de la MRC soumis aux membres du comité administratif en date du 1er septembre 2026 et de ratifier les décisions prises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Aménagement du territoire

8.1 Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec – Demande de soutien financier – Autorisation

CA-2026-09-094 ATTENDU QUE l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) sollicite un soutien financier de l'ordre de 1 500 $ par MRC afin de contribuer à la réalisation de deux projets majeurs destinés à l'ensemble du milieu municipal québécois, soit l'élaboration d'un nouveau règlement type et d'une nouvelle politique type sur la gestion des cours d'eau, ainsi que la production d'un guide sur la détermination du statut juridique des écoulements d'eau;

ATTENDU QUE ces outils permettront aux MRC de moderniser leur cadre réglementaire en tenant compte de l'évolution des responsabilités municipales, des nouvelles exigences environnementales et des meilleures pratiques observées à travers le Québec;

ATTENDU QUE de disposer d'outils reconnus, cohérents et validés juridiquement permettra aux MRC de prendre des décisions mieux documentées, plus uniformes et plus facilement défendables lorsqu'elles sont remises en question et que, dans plusieurs situations, ces outils pourront contribuer à éviter des démarches coûteuses, des litiges ou des contestations, dont les coûts peuvent largement excéder la contribution demandée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Raphaël Guérard, il est résolu :

D'AUTORISER un soutien financier de 1 500 $ à l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2026 – Hygiène du milieu / cours d'eau;

D'AUTORISER le directeur du service de l'aménagement du territoire de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Correspondance – Documents déposés

9.1 MRC des Maskoutains – Déclaration d'engagement à la civilité et condamnation de l'intimidation envers les élus

CA-2026-09-095 ATTENDU QUE la démocratie repose sur le débat d'idées, le respect mutuel ainsi que la libre expression de toutes et de tous;

ATTENDU QUE les élus et le personnel administratif de la Ville de Saint-Pie ont récemment fait l'objet de menaces, de harcèlement et d'actes de vandalisme dans l'exercice de leurs fonctions publiques;

ATTENDU QUE de tels agissements entravent de façon inacceptable l'exercice des fonctions démocratiques et administratives de ces personnes et portent atteinte à leur intégrité psychologique ainsi qu'à leur sécurité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Marc Morin, il est résolu :

D'OFFRIR son soutien officiel, solidaire et indéfectible au conseil municipal et au personnel administratif de la Ville de Saint-Pie à l'égard des actes dont ils ont été victimes;

DE CONDAMNER fermement toute forme de violence verbale, d'intimidation, de harcèlement, de vandalisme ainsi que toute menace, qu'elle soit physique ou numérique, dirigée contre les élus et le personnel administratif des municipalités du territoire et de la MRC de L'Érable;

DE S'ENGAGER à maintenir un climat d'échange sain, sécuritaire et respectueux lors de toutes les séances publiques ainsi que sur les plateformes officielles de la MRC;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la Ville de Saint-Pie, à la MRC des Maskoutains, à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Festival du bœuf d'Inverness – Invitation

CA-2026-09-096 ATTENDU l'invitation adressée à la MRC par le comité du Festival du bœuf d'Inverness pour le souper spaghetti qui aura lieu le 4 septembre 2026;

ATTENDU QUE le coût est de 80 $ par personne, incluant les frais d'entrée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER une dépense de 480 $ pour l'achat de six billets pour le souper spaghetti qui aura lieu le 4 septembre 2026 dans le cadre du Festival du bœuf d'Inverness;

DE PROCÉDER au paiement de la dépense à même les activités financières de l'année en cours – Législation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Centre d'interprétation de la canneberge – Soirée Rouge – Invitation

Les membres du comité administratif conviennent de ne pas donner suite à cette invitation.

9.4 Musée du Bronze d'Inverness – Remerciement

Cette correspondance est déposée à titre d'information.

9.5 Musée du Bronze d'Inverness – Lancement du catalogue de MAJ Fortier et célébration de l'agrément du Musée

Cette correspondance est déposée à titre d'information.

10. Divers

10.1 Entente sectorielle de développement économique – Formation aux entreprises – Offre de service – Approbation

CA-2026-09-097

Résolution modifiée par la résolution numéro CA-2026-10-107 adoptée le 6 octobre 2026.

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable assume un rôle clé dans le soutien aux entreprises, la planification du développement économique ainsi que l'optimisation des zones industrielles et commerciales sur son territoire;

ATTENDU QUE les MRC constituent, dans le cadre du Réseau accès PME, la porte d'entrée des entreprises et qu'elles assurent, à ce titre, un accompagnement structuré, accessible et adapté à leurs besoins à toutes les étapes de leur développement, notamment par des services de référencement ainsi que l'accès aux ressources financières et techniques;

ATTENDU QUE les entreprises de la MRC de L'Érable explorent encore peu les possibilités offertes par l'innovation et ne disposent pas nécessairement d'équipe d'innovation interne pour soutenir leurs démarches;

ATTENDU QUE l'utilisation de l'IA générative comme soutien structuré serait un atout pour les entreprises en leur permettant de réagir plus rapidement et prendre des décisions plus réfléchies;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable souhaite offrir aux entreprises un programme concret leur permettant d'utiliser l'IA générative;

ATTENDU l'offre de service soumise par la firme Studio Augmenté proposant un programme qui permettra aux entreprises d'utiliser l'IA générative comme équipe d'innovation et qui les accompagnera dans l'exploration, la validation et la prise de décision sur de nouvelles opportunités de produits, services ou marchés;

ATTENDU QUE les entreprises participantes pourront prendre entente avec Studio Augmenté pour un accompagnement terrain individuel, et ce, à la suite de la formation;

ATTENDU QUE ce projet peut être financé en totalité par l'enveloppe réservée aux MRC dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement économique dans la région administrative du Centre-du-Québec, sans contribution additionnelle de la MRC de L'Érable;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Marc Morin, il est résolu :

D'AUTORISER la MRC de L'Érable à déposer une demande d'aide financière de 14 000 $, plus les taxes applicables et les frais de gestion admissibles, dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement économique du Centre-du-Québec;

D'ACCEPTER l'offre de service de la firme Studio Augmenté au montant de 14 000 $, plus les taxes applicables, conditionnellement à l'obtention de l'aide financière de ladite entente sectorielle;

D'AUTORISER le directeur du service de développement du territoire de la MRC, à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner plein effet à la présente résolution, notamment la demande d'aide financière, l'offre de service, ainsi que tout autre document afférent à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Période de questions

Une période de questions est prévue, conformément aux dispositions de l'article 150 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1).

12. Levée de la séance

CA-2026-09-098 L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gervais Pellerin, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier